

Appel à candidature : Chaire de professeur junior CPJ 2025

(À renseigner pour chaque CPJ)

Établissement/organisme porteur : Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Nom du chef d'établissement/d'organisme : Antoine PETIT

Site concerné

Sorbonne Université
Université de Nanterre
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Université Paris Cité

Région académique :

Île-de-France

Établissements/organismes partenaires envisagés :

MNHN
Université de Nanterre
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (ou Université de Nanterre)
Université Paris Cité

Nom du projet (en français) : Ethnoarchéologie et anthropologie des techniques sur le temps long

Éventuellement acronyme : TECHNE

Mots-clés : ethnoarchéologie ; anthropologie des techniques ; systèmes techniques ; chaînes opératoires ; outillage lithique

Durée visée : 5 ans

Thématique scientifique :
Sciences humaines et sociales

Stratégie d'établissement : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement. Le cas échéant, faire une synthèse des CPJ obtenues les années précédentes et en évaluer les premiers résultats dans l'activité du laboratoire d'accueil. (2000 signes maximum espaces compris)*

Les approches croisées en ethnoarchéologie et anthropologie des techniques ont été traditionnellement développées au CNRS, à partir de terrains d'études en France (Pincevent) ou dans les régions inter-tropicales. Dans le sillage d'André Leroi-Gourhan, Georges-André Haudricourt ou encore Robert Cresswell, ces recherches qui interrogent la nature culturelle des matérialités et des savoir-faire ont permis de faire collaborer des équipes au niveau international et ont suscité la création de revues et de collections d'ouvrages très dynamiques. Il convient, néanmoins de constater que

les collaborations entre l'archéologie et l'anthropologie sont moins actives depuis un certain nombre d'années. L'objectif de la CPJ est de renouer avec cette méthodologie et d'en prolonger les analyses sur la très longue durée et dans une approche comparatiste sur tous les terrains où les sociétés humaines et les cultures successives se sont déployées. Les intentions techniques et la singularité des pratiques, imbriquées dans des contextes socio-culturels particuliers, permettent en effet de comprendre la manière dont l'homme façonne son environnement et comment les connaissances et les savoir-faire contribuent à la construction des identités, des cultures et des rapports sociaux.

Stratégie du laboratoire d'accueil : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie du laboratoire d'accueil (1000 signes maximum espaces compris)*

L'UMR 7041 ArScAn, avec son équipe ANTET (Anthropologie des techniques, des espaces et des territoires au Pliocène et au Pléistocène), ou l'UMR 8068 TEMPS (et son axe Palethnologues paléolithique et mésolithiques) développent des recherches croisant ces deux champs disciplinaires, sur des terrains eurasiatiques, africains et américains et sont idéalement positionnées pour accueillir la CPJ. L'UMR PALOC développe une attention forte aux dimensions matérielles des pratiques sociales en lien avec les collections du MNHN et dans la grande tradition des relations entre techniques et cultures. L'UMR CRCAO, dont les recherches couvrent l'ensemble de l'Asie orientale, sur toutes les périodes, de la plus ancienne à la plus contemporaine, et qui développe des approches mêlant anthropologie et archéologie, avec une attention forte portée aux culturelles matérielles, pourrait également accueillir avec profit cette CPJ.

RNSR du ou des laboratoire(s) d'accueil :

200918519V – UMR8087 - PaLoc PATRIMOINES LOCAUX ET GOUVERNANCE

199912442H – UMR7041 ArScAn Archéologies et Sciences de l'Antiquité

202224230W - UMR8068 TEMPS Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques

200612808A - UMR8155 C.R.C.A.O. Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale

Stratégie en termes d'attractivité internationale : *décrire en quoi le recrutement est en*

lien avec la stratégie internationale de l'établissement (accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec des établissements étrangers, projet de diplôme commun, participation à un projet européen...) 1000 signes maximum espaces compris

Le ou la titulaire de la chaire devra mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours des 5 années de son contrat.

Résumé du projet scientifique : *1000 signes maximum espaces compris*

Les pratiques techniques et les contextes culturels dans lesquels elles s'inscrivent sont appréhendés traditionnellement à partir des sociétés actuelles et subactuelles alors que les outils nécessaires pour aborder les intentions techniques à travers la longue durée (du

Paléolithique à nos jours) existent. Par le croisement de l'anthropologie des techniques et de l'ethnoarchéologie, la définition des savoir-faire techniques et l'évolution technotypologique et morpho-fonctionnelle des outils s'éclairent d'un jour nouveau. Ces nouvelles approches, en particulier en Afrique, en Asie et dans les Amériques, permettent d'explorer les aspects culturels et évolutifs des pratiques humaines en leur donnant une profondeur temporelle. L'analyse des usages sociaux des artefacts, des représentations présidant à leur réalisation, des chaînes opératoires et des systèmes techniques sera menée à partir de la documentation archéologique, suivant une approche comparée et interculturelle.

Résumé du projet d'enseignement : : 1000 signes maximum espaces compris

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e). Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

Synthèse financière : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, postdoctorant, IT, équipement, ...)

Utilisation du package ANR	200.000 €
Doctorant	
Post-doctorant	
Ingénieur	
Équipement	
Fonctionnement (missions, conférences,...)	
Co-financement du package €	€
Préciser la nature des dépenses envisagées	
Co-financement du package €	
Co-financement de la rémunération de la CPJ	
Total financé sur CPJ (dont package ANR) €	€

Diffusion scientifique :

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, brevets...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

Science ouverte :

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendus accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs

et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

Science et société :

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

Indicateurs :

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, patent, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.